



## **Motion de soutien aux précaires de l'enseignement supérieur et de la recherche**

votée à l'unanimité par l'Assemblée générale le 13 juin 2019  
**Institut de Recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS)**  
CNRS – EHESS – Inserm – Paris 13

Les collectifs de précaires de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont récemment lancé un appel visant à dénoncer le recours massif et croissant à des contrats précaires pour assurer le fonctionnement quotidien de notre service public. Ces recrutements indignes se substituent en effet désormais à la création de postes stables auxquels pourraient pourtant prétendre un grand nombre de nos collègues et dont nous avons par ailleurs cruellement besoin.

Cette politique de précarisation conduit à de graves conséquences : sur les personnels précaires, atteints dans leurs conditions de vie quotidienne ; sur les personnels titulaires, devenus des gestionnaires de la précarité de leurs collègues ; sur les personnels administratifs, eux-mêmes précaires, dont la charge est alourdie par la gestion d'innombrables contrats court ; sur la recherche et l'enseignement, privés de la stabilité et de la continuité nécessaires à un travail de qualité.

Quel est le sens de la formation à la recherche et à l'enseignement que nous dispensons si nos collègues ne peuvent espérer pour l'avenir que des postes sans lendemain, payés moins que le SMIC ?

En tant qu'unité mixte de recherche, l'IRIS est partiellement composé d'enseignantes-chercheur-euses qui ont pleinement conscience de participer à cette opération de précarisation du service public. Pris dans des logiques gestionnaires visant, pour partie, à saper la solidarité nécessaire entre collègues de différents statuts, nous vivons une profonde contradiction : assurer, pour nos étudiant-es, la continuité d'un service public sous perfusion ou défendre, par la grève, nos collègues en situation difficile. Jusqu'à quand ?